

Conseil Municipal
Séance publique 02/06/25

/ Délibération DEL25_06_02_29

RESSOURCES HUMAINES. Tableau des emplois. Adoption des modifications

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 32

Date de la convocation 26/05/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Alexandre DALLERY

Absent·e·s / Excusé·e·s : Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYVALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Monsieur Damien MONCHAU

Dépôt de pouvoir Madame Samira MESBAHI **donne pouvoir** à Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir** à Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir** à Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir** à Madame Patricia OUVRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir** à Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Maurice IACOVELLA **donne pouvoir** à Madame Marie-Danielle BRUYERE

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'avis du comité social territorial du 17 avril 2025 ;

Considérant qu'il convient de prendre en compte les évolutions constantes de l'activité et des personnels en procédant aux créations et suppressions de postes nécessaires ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur GAUTIN, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Adopter les modifications du tableau des emplois permanents liées aux créations et suppressions d'emplois aux dates d'effet telles que citées en annexe ;
- Dire que le montant du crédit ou de la dépense supplémentaire sera imputé au budget de l'exercice en cours et suivants au chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés.

Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Monsieur Nicolas PORRET

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025



Publié le

ID : 069-216902593-20250602-DEL25_06_02_29-DE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS								
EMPLOIS A SUPPRIMER	Indice Majoré 1er échelon	Indice Majoré échelon terminal	Indice Majoré moyen	EMPLOIS A CRÉER	Indice Majoré 1er échelon	Indice Majoré échelon terminal	Indice Majoré moyen	
1 ATSEM principal 1ère classe	373	478	425,5	1 ATSEM principal 2ème classe	367	425	396	01/04/2025
1 Adjoint administratif principal 1ère classe	373	478	425,5	1 Adjoint administratif	366	387	376,5	14/04/2025
1 Administrateur	466	826	646	1 Attaché principal	505	826	665,5	05/05/2025
1 Adjoint technique principal 1ère classe	373	478	425,5	1 Adjoint technique	366	387	376,5	01/04/2025
1 ATSEM principal 1ère classe	373	478	425,5	1 ATSEM principal 2ème classe	367	425	396	01/04/2025
1 Rédacteur principal 1ère classe	397	592	494,5	1 Adjoint Administratif principal 1ère classe	373	478	425,5	01/04/2025
1 Agent de maîtrise	373	508	440,5	1 Adjoint technique principal 1ère classe	373	478	425,5	01/04/2025
1 ATSEM principal 1ère classe	373	478	425,5	1 ATSEM principal 2ème classe	367	425	396	01/04/2025
1 Adjoint Administratif principal 1ère classe	373	478	425,5	1 Adjoint Administratif principal 2ème classe	367	425	396	14/04/2025